



## FORMATION

# LE LOGICIEL ET SON ENVIRONNEMENT TECHNIQUE : QUELLES PROTECTIONS ET COMMENT LES COORDONNER ?

**23 septembre 2024**

Centre de formation permanente (CFP) 4  
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://www.assas-universite.fr)

### IRPI - Nouvelles technologies et informatique

Intervenant : David LEFRANC (docteur en droit, avocat au barreau d'Arras, cabinet Laropoin)

Objectifs :

- > Savoir distinguer le logiciel des autres composantes de son environnement technique
- > Identifier les différentes protections applicables au logiciel et à son environnement technique
- > Organiser et construire une stratégie de protection globale du logiciel et de son environnement technique

Public concerné : juristes, responsables informatiques, gestionnaires de projets, dirigeants de SSII, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)



Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+33(0)153638645)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).  
*Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

## Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)